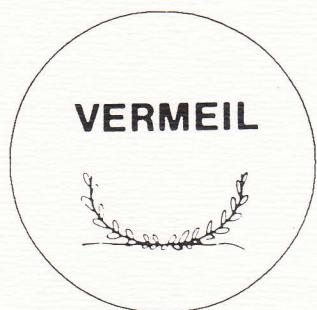


LES CAHIERS DE L'ACADEMIE



OPUS V

LE JUGEMENT D'UNE COLLECTION

par

Jean-Claude LAFLEUR

Académie québécoise d'études philatéliques

LE JUGEMENT D'UNE COLLECTION

Par Jean-Claude LAFLEUR

De nos jours, les expositions philatéliques abondent et surabondent. Toutes ces olympiades postales nous permettent de constater qu'un bon nombre de ces collections ont exigé de leurs propriétaires une somme incommensurable de temps, de recherche et de travail. On peut même y déceler tout l'attachement du collectionneur pour les pièces qu'il présente et un réel souci de faire progresser la philatélie.

Evidemment, ces concours philatéliques, qu'ils soient locaux, régionaux, provinciaux, nationaux ou internationaux, requièrent des juges une critériologie adéquate. En soumettant leur collection à un jugement, les collectionneurs doivent garder en mémoire que ce sont les fruits de leurs recherches qui seront évalués et non leur personnalité, que l'appréciation donnée porte sur le matériel présenté et non sur les sacrifices qu'ils ont dû s'imposer pour l'accumuler, que le jugement enfin repose avant tout sur des considérations philatéliques.

Nous connaissons tous des domaines où les mesures d'évaluation sont d'ordre mathématique mais en philatélie les critères passent parfois par le crible de l'interprétation humaine et de ce fait engendrent à l'occasion des divergences. Il devient important de connaître ceux qui les appliquent, d'énoncer succinctement ces critères qu'ils utilisent afin d'apaiser les timorés.

Nous nous proposons dans cet exposé d'esquisser le portrait d'un critique philatélique ou d'un juré, de faire le bilan de ces critères qu'il adopte pour juger une collection, de souligner quelques variations critériologiques exigées par certains types de collection ou certains niveaux d'exposition, de souligner quelques méthodes de travail auxquelles

doivent se soumettre les juges et de relever finalement quelques problèmes particuliers qu'ils peuvent rencontrer.

Il y a là de quoi écrire tout un volume mais nous espérons être assez concis pour bien mettre en lumière tous les grands principes que suppose le jugement d'une collection et créer peut-être une plus grande sympathie pour les héritiers de ce rôle parfois très difficile et ingrat. Le critique philatélique sait bien que même si l'on montre beaucoup de compréhension pour son rôle, après la proclamation du palmarès, la joie ou le mécontentement continueront de planer dans toutes les expositions.

PORTRAIT DU CRITIQUE PHILATÉLIQUE

La première qualité de tout juré philatélique c'est d'être un philatéliste bien informé. Même si certains d'entre eux sont des chevrons et des mandarins dans cette sphère, on exige de l'ensemble des jurés qu'ils possèdent toutes les notions de bases et qu'ils jouissent de connaissances techniques approfondies.

Le matériel exposé dans les cadres constitue son domaine. Toute sa concentration doit être axée sur les pièces. La formation dans ce passe-temps lui vient de sa propre expérience. Il doit par conséquent être un philatéliste actif. Toutes les tendances philatéliques doivent l'intéresser. La lecture de revues et d'ouvrages philatéliques s'avère primordiale. Sa participation à différentes sociétés philatéliques demeure indispensable. Il doit lui-même avoir exposé dans différentes manifestations philatéliques. La visite des expositions philatéliques les plus importantes fait partie de son agenda.



"The Philatelist"

Fig. 1 - "LE PHILATÉLISTE"

Même si de nos jours on fait appel à des équipes de jurés dont les membres sont spécialisés dans une sphère ou l'autre de la philatélie, tous les jurés ont le devoir d'aller à la quête d'informations pour que leur jugement soit le plus équitable possible. Si par bonheur la liste des collections leur parvient avant l'ouverture, les sujets qui leur paraissent le moins familiers doivent susciter quelques recherches de leur part même s'ils ne sont pas dans le secteur qu'on pourra leur confier. C'est une grande conscience professionnelle que l'on exige d'eux.

En effet, toutes les collections d'une manifestation philatélique doivent faire l'objet de son expertise ou du moins son attention. L'intérêt qu'un juré pourrait avoir pour un type de collection ne doit pas l'amener à s'y attarder au détriment des autres. Les conseils ou les commentaires qu'il peut faire en cours de jugement aux autres juges moins familiers avec un genre de collection, évitent toute pression indue.

Quel juge n'a pas revu dans une exposition une collection déjà connue? Un danger le guette de passer rapidement. Il est possible que les défauts de cette collection aient été corrigés; que les pièces qu'on aurait souhaité y voir, fassent maintenant partie du montage; que les imprécisions qu'on y avait notées, soient maintenant disparues. Elles méritent toujours son attention.

L'intégrité d'un juré ne doit jamais être mise en doute. Au moment où il occupe le rôle de juge, il n'est plus Québécois, Allemand, Russe, Belge, mais juré; il n'est plus membre de telle société, tel club, telle association, mais juré; il n'est plus un passionné de tel type de collection, de telle spécialité mais juge; bref, il demeure primordial qu'il y ait toujours chez tout critique philatélique une nette séparation entre le rôle qu'on lui confie et sa vie privée, entre sa mission de juge et ses convictions patriotiques. C'est pourquoi un juge peut s'abstenir d'évaluer une collection qui appartiendrait à de proches parents afin d'éviter toute critique.

Malheureusement, il arrive que des pressions soient faites sur un jury pour différentes raisons. Le nationalisme, la reconnaissance, la tradition ni même la charité chrétienne ne doivent en aucun cas être mis de l'avant pour décerner quelque récompense que ce soit à un exposant en classe compétitive. La réprobation retombe alors sur les membres du jury qui voient leur intégrité et leur jugement durement attaqués.

Voyons maintenant cette critériologie philatélique adoptée généralement par tous les juges. Certaines de ces normes valent pour toutes les collections, d'autres prennent l'emphase dans certains types de collection, quelques-unes même perdent leur impact suivant le niveau où l'on expose.

CRITÉRIOLOGIE GÉNÉRALE

Les grandes lignes d'analyse d'une collection comprennent le DÉFI, le MATÉRIEL, la RECHERCHE et la PRÉSENTATION.

Le côté DÉFI d'une collection nous apparaît primordial. Certaines collections demeurent très faciles à réaliser mais d'autres exigent de réelles recherches. Plusieurs collections claironnent que tous les trous ont été bouchés mais elles n'apportent aucune information. Des raretés à la portée d'un porte-monnaie n'amplifient pas l'héroïcité d'une collection. L'étalage brut des émissions modernes d'un pays ne cause pas de



BEWERTUNGSBÖGEN / FICHE D'APPRECIATION / VALUATION SHEET
 (compiled by the Youth Commission of FIP) / Ländersammlungen, Flugpostsammlungen, Spezialsammlungen / Collection traditionnelles de pays, collections de poste aérienne, collections spéciales / General Collections, Air Mail Collections, Special Collections

Aussteller / Exposant / Exhibitor: Nr./No.

Titel der Sammlungen/Titre de la collection/title of Collection:
 Altersgruppen/Groupes d'âge/Group of Ages: A = 12-13, B = 14-15, C = 16-18, D = 19-21, E = 22-25

Altersgruppe/Groupe d'âge/Group of Ages	A	B	C	D	E
1. EINDRUCK DER SAMMLUNG/IMPRESSION GENERALE/IMPRESSION OF THE COLLECTION	46	36	28	18	10
1.1. Aufmachung und Beschriftung/Présentation et graphie/Mounting and Texting					
1.1.1. Titelblatt/Page de titre/front Page	3	2	2	1	-
1.1.2. Blatteinteilung u. Anordnung der Marken/Mise en page et disposition des pièces/Subdivision and Arrangement of Sheets and Stamps	10	8	7	6	2
1.1.3. Hervorhebung der Marken und Stücke/Mise en évidence des pièces/Setting-off of the Stamps and other Items	10	8	6	3	1
1.1.4. Text (Richtigkeit)/Texte (exactitude et correction)/Text (correctness)/linguistic	5	4	3	2	1
1.1.5. Sauberkeit der Beschriftung/Propreté de l'écriture/Cleanliness of lettering	8	6	4	2	2
1.1.6. Gesamteindruck der Sammlung/Impression d'ensemble/General Impression of the Collection	10	8	6	4	4
2. PHILATELISTISCHES MATERIAL/MATERIEL PHILATELIQUE/PHILATELIC MATERIAL	20	20	18	15	12
2.1. Erhaltung der Marken und Stücke/Etat des timbres-poste et autres pièces/Condition of the Stamps and of the remaining Material	10	10	8	6	4
2.2. Sauberkeit der Stempel/Propreté des oblitérations/Cleanliness of the Cancellations	10	10	8	6	2
2.3. Vorhandensein phil. bedeutsamer Stücke (nicht der Handelswert)/Valeur philatélique des pièces/Existence of Important Philatelic Items (not commercial value)	-	-	2	3	6
3. PHILATELISTISCHE BEARBEITUNG/DEVELOPPEMENT PHILATELIQUE/PHILATELIC TREATMENT	34	44	54	67	78
3.1. Allgemeiner Entwicklungsgrad/Degré général de développement/General degree of development	10	12	14	16	18
3.2. Schwierigkeitsgrad/Degré de difficulté/Degree of difficulty	10	12	14	18	20
3.3. Eigene Forschung/Recherche personnelle/Own Studies	-	-	-	2	3
4. PHILATELISTISCHE KENNTNISSE/CONNAISSANCES PHILATELIQUES/PHILATELIC KNOWLEDGE	-	-	-	-	-
4.1. Philat. Grund- u. Spezialkenntnisse/Connaissance philatélique de base et spéciales/fundamental and special Phil. Knowledge	10	14	16	18	20
4.2. Portogerechte Ganzstücke und postalische Besonderheiten/Affranchissement correct des pièces Particularités philatélique/Postal stationery with correct Postage and Postal Peculiarities	4	6	8	10	13
4.3. Spezialisierung einer oder mehrerer Ausgaben/Etude spécialisée d'une ou plusieurs émissions/Specialization of one or more Issues	-	-	2	3	4
Preis/Prix/Prize No.	100	100	100	100	100

Glückwünsche der Jury

Félicitations du jury

Congratulations of Jury.....

Unterschrift der Jury

Signature du jury

Signature of Jury.....

Ort, Datum

Lieu et date

Place and Date.....

Die Sammlung erhält..... Punkte entspricht einer:

La collection obtient..... points, soit la distincion:

The collection obtains..... points corresponding to:

- | | |
|--|--------|
| <input type="checkbox"/> médaille de vermeil | 92-100 |
| <input type="checkbox"/> médaille d'argent | 80-91 |
| <input type="checkbox"/> médaille de bronze argenté | 65-79 |
| <input type="checkbox"/> médaille de bronze | 45-64 |
| <input type="checkbox"/> diplôme | 33-44 |
| <input type="checkbox"/> certificat de participation | -32 |

Fig. 2 - Fiche d'appréciation pour collections traditionnelles de pays, collections de poste aérienne, collections spéciales.

céphalées. Une collection que l'on présente en classe compétitive doit avoir une certaine maturité.

Il n'est pas souhaitable d'être amené à exposer sans avoir acquis préalablement de bonnes connaissances philatéliques et de légitimes techniques d'expression. Ainsi un jeune ne devrait être amené à exposer qu'au moment où il est prêt philatéliquement et qu'il comprend pourquoi il le fait. Le pays choisi, le sujet choyé, l'émission privilégiée, l'histoire affectionnée, chacune de ces orientations doit laisser voir des pièces bien étudiées, bien organisées et présentées avec toute leur potentialité philatélique. L'originalité, l'imagination et l'inédit sont les enfants du DEFI.

Ce DÉFI, l'exposant le fait voir par son MATÉRIEL. Le choix des pièces en effet laisse deviner chez lui un bon discernement mais aussi de solides connaissances philatéliques. Des pièces bien centrées, des oblitérations claires, des plis judicieusement choisis, des documents spéciaux, bref un grand discernement, pour ne pas dire discrimination, dans le choix des pièces, révèle une présentation plus attentive et dénote un réel intérêt pour un montage de qualité.

Le rejet de tout matériel douteux, non-philatélique, s'impose. La présence de pièces rares devient indispensable au niveau international tout particulièrement. Il faut avoir le souci d'étoffer sa collection avec des pièces qui y ont leur place et non qui prennent la place de celles qu'on a cherchées en vain. Cet aspect prend une importance capitale dans les collections thématiques où la tentation se fait forte d'incorporer des éléments incongrus qui donnent à la collection un visage d'album-souvenir ou de grenier philatélique. La recherche se situe ailleurs.

Même si les pièces d'une collection doivent parler d'elles-mêmes, l'agencement de ces pièces, les réflexions postales qu'elles suscitent, la concordance des commentaires qu'elles génèrent, leur intérêt, tout cela doit être mis en évidence mais judicieusement. Les textes qui accompagnent ces éléments philatéliques doivent réfléter des connaissances spéciales et approfondies. Les liens créés entre différentes pièces doivent être évidents. Même si la philatélie a ses "bibles", ces dernières ne doivent pas être l'unique point de référence des collectionneurs.

L'intérêt des textes, la particularité de la collection, la concordance des commentaires, la

présence de certaines pièces, le nouvel enrichissement que crée la collection, sont autant de facteurs qui accordent à la présentation de bons points. La présentation des pièces a aussi son importance.

La PRÉSENTATION d'un montage influence le jugement qu'on en fait puisque la philatélie fait appel à la vue et à la contemplation. Elle a donc ses techniques, ses lois et ses qualités.

Elle doit avant tout être sobre. Il ne faut jamais perdre de vue que les pièces présentées constituent le point d'attraction. Si on enlumine ses feuilles, les signole ou si on les alourdit de fioritures, elles deviennent des écrins à timbres et non plus des supports. La teinte de ces feuilles doit concorder avec le matériel présenté dans certains cas. Ainsi de vieux plis auront une note plus juste sur des feuilles de couleur ambre; des timbres modernes se sentiront plus à l'aise sur des feuilles blanches.

Si les inscriptions y abondent et surabondent, la collection devient un livre imagé de quelques pièces philatéliques; si l'arrangement du matériel ne respecte pas un équilibre heureux, l'impression générale est désagréable. Il faut laisser parler ses pièces car la parole leur appartient aux expositions. Les types d'écriture, le choix adéquat des supports, les encadrements, tout contribue à la règle d'or de la sobriété.

Ces critères, on le sait, sont communs à toutes les collections. Cependant d'autres éléments de jugement entrent en ligne de compte pour quelques types de collections. L'histoire postale, la collection traditionnelle, la thématique et la littérature ont quelques aspects particuliers de jugement, plus concis, plus contraignants même.

CRITÉRIOLOGIE PARTICULIÈRE

Le juré de l'HISTOIRE POSTALE doit axer son jugement sur l'IMPACT HISTORIQUE que présentent les différents documents postaux qui lui sont soumis. Le choix des pièces montre-t-il adéquatement le fonctionnement des services postaux ? Les tarifs, les marques, les lignes de communications sont-ils mis en évidence ? A travers les marques postales, quel "journal de voyage" m'est révélé à propos de ces pièces ? Quelles vicissitudes ont-elles connues ? Par le biais de ces marques toujours, quelle évolution se trouve

racontée ? Nous voyons bien que l'emphase est mise sur l'historicité et nécessite conséquemment beaucoup de recherches et de connaissances. Ces dernières doivent être concises et doivent laisser voir des aperçus originaux, des interrelations nouvelles, des découvertes personnelles.

Dans les premiers règlements émis par la F.I.P. en 1975 à propos de cette discipline, nous pouvons remarquer que l'accent est mis sur un choix judicieux des pièces et des annotations congrues. Une organisation postale précise, mise à nue, voilà le portrait d'une collection d'histoire postale idéale.

Une collection TRADITIONNELLE ou SPÉCIALISÉE exige une attention spéciale au MATÉRIEL. La condition de ce matériel, l'envergure, la rareté sont des pôles d'attraction.

Certaines collections ne posent aucun défi mais d'autres nécessitent de nombreuses recherches. Si le matériel présenté existe facilement dans de meilleures conditions de couleur, de marges et autres qualités, l'appréciation de la collection en souffrira sûrement. Si l'envergure laisse à désirer, soit par le manque de pièces importantes, ou de variétés connues, le jugement demeurera sévère. Enfin les raretés bien connues ou d'autres moins connues, pas nécessairement chères, finalisent la position d'une collection.

En classe THÉMATIQUE, un domaine relativement nouveau, certains juges peuvent se sentir désemparés. L'accent, ici, est mis sur le SUJET DU TIMBRE. Tout converge vers un thème, une histoire, une idée. Toutes les pièces doivent être en relation étroite avec le sujet. L'énoncé de son projet ou le cheminement suivi dans sa collection constitue un facteur important dans le jugement d'une telle collection. Il arrive fréquemment que les "balises" annoncées par l'auteur de la collection ne soient plus respectées en cours de route et de ce fait affectent la LOGIQUE DE LA COLLECTION.

Les éléments philatéliques que contiennent ces collections doivent être conformes à l'orthodoxie philatélique. Une bonne collection thématique doit contenir non seulement des timbres mais aussi des lettres qui ont voyagé, des marques postales, des flammes, des entiers postaux, des épreuves, etc. Il faut cependant éviter des inondations sporadiques d'épreuves d'artiste ou de plis premier jour commerciaux.

Dans la collection thématique, les connaissances philatéliques de l'exposant s'exhaleront du choix judicieux qu'il aura fait des pièces. Si sa collection contient une grande variété de pièces, elle manifeste déjà un savoir philatélique. Une sélection de plis qui renferme des recommandés, des non surafranchis sera plus remarquée que toute autre présentation.

La classe LITTÉRATURE fait bande à part. Le juré qui est appelé à évaluer des ouvrages philatéliques doit nécessairement être déjà familier avec le sujet de l'œuvre. Il serait naïf de croire que l'œuvre sera lue au complet avant d'être classifiée. Aussi fait-on habituellement appel à des personnes hautement qualifiées dans ce domaine, familières avec les publications philatéliques, capables de saisir rapidement l'ORIGINALITÉ, la profondeur et la clarté de l'œuvre. Les œuvres doivent avant tout apporter du nouveau et non de la régurgitation d'ouvrages déjà publiés.

CRITÉRIOLOGIE ET NIVEAUX D'EXPOSITION

Tous ces critères dont nous venons de parler s'appliquent les uns à toutes les collections, d'autres à certains types de collections, mais l'un ou l'autre devient encore plus important suivant le niveau de l'exposition ou son envergure.

Au NIVEAU LOCAL, l'utilisation habile d'un matériel constitue la base du jugement. " QU'A FAIT L'EXPOSANT AVEC SON MATÉRIEL " ? Mérite-t-il d'être encouragé à poursuivre un tel travail ?

Au NIVEAU NATIONAL, le degré de difficulté de la collection devient le facteur important de l'évaluation. " QUEL DÉFI LE COLLECTIONNEUR A-T-IL RELEVÉ " ? La collection fait-elle preuve de maturité philatélique ? Le matériel reflète-t-il un vécu philatélique ?

En CLASSE INTERNATIONALE, le matériel accapare toute l'attention du juré. " QUE MANQUE-T-IL A CETTE COLLECTION " ? Le collectionneur a-t-il mené son projet à son plus haut degré de perfection ? La collection reflète-t-elle un approfondissement particulier et vraiment original ?

La perception de ces critères n'est pas toujours facile et demande une attention toute particulière. Pour les authentifier, il devient nécessaire de prévoir des méthodes de travail.



BEWERTUNGSBOGEN / FICHE D'APPRECIATION / VALUATION SHEET
(compiled by the FIP Youth Commission)
Thematique Sammlungen/Collections thématiques/Thematic Collections

Aussteller/Exposant/Exhibitor: Nr./No.

Titel der Sammlung/titre de la collection>Title of Collection:.....
Altersgruppen/Groupes d'âge/Group of Ages: A = 12-13, B = 14-15, C = 16-18, D = 19-21, E = 22-25

Altersgruppe/Groupe d'âge/Group of Ages	A	B	C	D	E
1. EINRUCK DER SAMMLUNG/IMPRESSION GENERALE/IMPRESSION OF THE COLLECTION	46	36	28	18	10
1.1. Aufmachung und Beschriftung/Présentation et graphie/Mounting and Texting					
1.1.1. Titelblatt - Sammlungsplan/Page de titre, plan de la collection/Front page, and plan of Collection	3	2	2	1	-
1.1.2. Blatteinteilung u. Anordnung der Marken/Mise en page et disposition des pièces/Subdivision and Arrangement of Sheets and Stamps	10	8	7	5	2
1.1.3. Hervorhebung der Marken und Stücke/Mise en évidence des pièces/Setting-off of Stamps and other Items	10	8	6	3	1
1.1.4. Text (Richtigkeit)/Texte (exactitude et correction)/Text (correctness/linguistic)	6	5	4	3	2
1.1.5. Sauberkeit der Beschriftung/Propreté de l'écriture/Cleanliness of lettering	7	5	3	2	1
1.1.6. Gesamteindruck der Sammlung/Impression d'ensemble/General Impression of the Collection	10	8	6	4	4
2. THEMATISCHE BEARBEITUNG/DEVELOPPEMENT THEMATIQUE/THEMATIC TREATMENT	39	47	51	56	58
2.1. Entwicklung des Sammlungsplanes/Développement du plan/Development of the Plan for the Collection	8	10	11	13	14
2.2. Fachliche Ausarbeitung des Themas/Développement du thème/Special treatment of the Theme	10	12	13	16	18
2.3. Motiv - Erläuterungen/Exploitation du sujet/Explanatory Notes on the motive	8	10	12	12	13
2.4. Schwierigkeit u. Seltenheit des Themas/Degré de difficulté et rareté du thème/Degree of Difficulty and Originality of the theme	8	10	10	10	8
2.5. Allgemeiner Entwicklungsgrad (Umfang)/Degré général de développement/General Degree of development	5	5	5	5	5
3. PHILATELISTISCHES MATERIAL UND KENNTNISSE/MATERIEL ET CONNAISSANCES PHILATELIQUES/PHILATELIC MATERIAL AND KNOWLEDGE	15	17	21	26	32
3.1. Erhaltung der Marken und Stücke/Etat des timbres-poste/Condition of the Stamps and Items	5	5	4	4	4
3.2. Motivgerechte Stempel/Oblitérations thématiques appropriées/Cancellations with Reference to the Theme	6	8	10	12	14
3.3. Philatelistische Grund- und Spezialkenntnisse/Connaisances philatéliques de base et spéciales/Fundamental and special Phil. Knowledge	4	4	6	8	10
3.4. Vorhandensein phil. besonders bedeutsamer Stücke (nicht Handelswert)/Présence de pièces phil. importantes ou spéciales/Existence of Particularly Important Philatelic Items (not commercial value)	-	-	1	2	4
Preis/Prix/Prize No.	100	100	100	100	100

Glückwünsche der Jury

Félicitations du jury

Congratulations of Jury.....

Die Sammlung erhält..... Punkte entspricht einer:

La collection obtient..... points soit la distincion:

The Collection obtains..... points corresponding to:

Unterschrift der Jury

Signature du jury

Signature of Jury.....

Ort, Datum

Lieu et date

Place and Date:.....

médaille de vermeil

92-100

médaille d'argent

80-91

médaille de bronze argenté

65-79

médaille de bronze

45-64

diplôme

33-44

certificat de participation

-32

Fig. 3 - Fiche d'appréciation pour collections thématiques

MÉTHODES DE TRAVAIL

Au NIVEAU LOCAL, la charge est confiée à une équipe de trois juges. Chacun peut examiner seul les collections puis l'on fait une synthèse du jugement en comparant les appréciations. La constitution de l'équipe doit rallier le plus grand nombre de compétences possibles afin que le jugement rendu soit des plus équilibrés. S'il arrive une mésentente, une indécision, l'équipe ne doit pas hésiter à recourir à quelqu'un de l'extérieur du jury.

Au NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL, la méthode la plus connue consiste à répartir les jurés en groupes et à leur confier un secteur. Il est certain que le travail par équipe favorise la complémentarité chez les juges. Les orientations qu'a prises la philatélie de nos jours rendent de plus en plus difficiles la possibilité de trouver des personnes aptes à juger tous les genres de présentation. Ces groupes comprennent au moins trois membres où différentes connaissances spécialisées sont détenues par l'un ou l'autre.

Après cette évaluation en équipe, tous se réunissent et soumettent à l'assemblée les différentes médailles qu'ils ont accordées. Seules les médailles d'or sont soumises au plenum du jury. Il est possible de contester certaines attributions. Au niveau international, ces délibérations se font à huis clos et demeurent confidentielles.

D'autres techniques de travail sont évidemment possibles. Un groupe spécial peut être appelé à faire une comparaison horizontale, c'est-à-dire à comparer les médaillés d'or de tous les secteurs, puis les médaillés d'argent, de bronze argenté, etc. Ces distinctions auraient-elles été les mêmes lors d'une évaluation générale ? On peut également former des équipes qui examinent différents secteurs puis on reforme d'autres équipes qui réévaluent les mêmes secteurs. Evidemment ces techniques ralentissent beaucoup un travail déjà considérable car elles supposent une longue évaluation comparative.

A partir de janvier 1988, la F.I.P. a décidé récemment que toutes les collections en classe compétitive seraient jugées selon un système de pointage. Le traitement et l'importance du sujet se verront accorder de 30 à 35 points; la connaissance et la recherche, 35 points; la condition et la rareté des pièces, de 25 à 30 points; la présentation héritera de 5 points. Il est fort probable que les équipes compareront entre elles leurs pointages.

Pour la classe junior, les juges utilisent déjà des feuilles de pointage où sont alignées des échelles d'évaluation qui varient selon les âges et les types de collection. Ces échelles ont une certaine mobilité et deviennent parfois fastidieuses dans quelques expositions qui regroupent souvent des jeunes qui auraient dû attendre une plus grande maturité philatélique.

Les jurés au niveau national et international ont besoin d'une accréditation. Ils doivent participer à différents stages, agir comme élèves et apprentis et être reconnus comme juges par leur fédération nationale, après recommandations. Lors d'une exposition internationale, la direction de la fédération responsable nomme 75 % des juges dont 25 % de sa fédération. Les autres fédérations se verront attribuer 50 % des juges et la F.I.P. par son comité directeur nommera le dernier 25 % dont les membres ne sont pas représentatifs de leur fédération.

PROBLÈMES PARTICULIERS

Certains problèmes particuliers se posent parfois aux jurés. Que fait-on avec les collections ambiguës sur les bords ? Le côté qui avantageera le plus le collectionneur sera retenu. Les collections en certaines langues étrangères obligent les jurés à faire appel à des traducteurs pour bien connaître le plan de la collection. Un matériel hautement spécialisé requiert l'avis d'un ou plusieurs conseillers. Le titre d'une collection engendre à l'occasion quelques difficultés et rend le travail ambigu.

CONCLUSION

Il faut songer à conclure cet exposé qui aurait nécessité de plus amples développements. Parler du jugement d'une collection, c'est faire appel à sa présentation, à son contenu, à son développement, bref à tout l'art de collectionner les timbres-poste. Chaque critère d'évaluation pourrait faire l'objet d'un ouvrage philatélique. Chaque type de collection a ses attraits et ses forces. Chaque niveau d'exposition a ses défis et sa philosophie. Chaque juge a son bagage de connaissances.

Le jugement d'une collection est un art qui s'acquiert avec l'expérience. Etre un juré philatélique, demande une certaine rigueur et oblige même à une constante mise à jour philatélique.

Toutes ces qualités que nous avons énumérées à propos de tout juge, tous ces critères que nous avons soulignés et que l'on souhaite voir appliqués dans un montage philatélique, demeure un idéal que nous cherchons tous à acquérir ou du moins à développer plus intensément. Nous souhaitons que plusieurs d'entre vous fassent l'expérience du travail d'un juré philatélique car ce rôle est très enrichissant au sens philatélique et très valorisant au plan humain. Les échanges qu'elle nécessite, l'analyse quelle engendre, la justice qu'elle requiert, la neutralité qu'elle exige, nous oblige tous à accepter cette fonction avec humilité.

Juger, c'est accepter de progresser et de partager ses connaissances.◊

*Causerie prononcée
à l'Académie
le 25 octobre 1986*